Cfdt:
Framatome
Saint-Marcel / Courbevoie / Jeumont / Rugles / Lyon / Romans / Chalon/Sully
Paimboeuf / Jarrie / Ugine / Maubeuge / Montbard / Le Creusot / Montreuil / Grenoble

Mai 2023

DOSSIER N°2

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

POINT D'ÉTAPE SUR :

FRAME

Ce projet, lancé en mai 2022 par la Direction, vise à accompagner et déployer la **N**ouvelle **C**onvention **C**ollective **N**ationale de la **M**étalurgie (**NCCNM**), qui entrera en application au 1er janvier 2024.

Le projet est suivi par une commission paritaire qui regroupe des élus de toutes les Organisations Syndicales.

Les métiers **Framatome** seront classés dans 23 grandes familles. Chaque salarié sera donc rattaché à une famille, un code métier, un sous-domaine, une fiche emploi et une cotation

Exemple : E22 E2-006, E : famille maintenance - 22 : méthode et développement - E2-006 : technicien méthode maintenance niveau 1.

Après 11 commissions, la **CFDT** vous propose un point d'étape sur les dernières avancées du projet...

Rendez-vous en page 2

LES IMPACTS LIÉS À LA NCCNM

L'application de la NCCNM impose de faire un travail de fond sur les accords centraux et locaux existants, ainsi que sur les notes et usages. Deux situations concernent **Framatome** :

- Les thématiques liées à la mise en adéquation obligatoire de la nouvelle convention et auxquelles on ne peut pas déroger.
- Les thématiques liées aux dispositions supplétives de la convention collective : celles auxquelles ont peu déroger par accord.

Rendez-vous en page 6

Cfdt: Framatome

FRAME

Ce projet comporte plusieurs enjeux avec des échéances importantes pour tous les salariés, nous arrivons donc dans la dernière ligne droite avec des dates clés :

- Mai : Fin de consolidation du référentiel métier et formation de tous les managers
- Juin/Juillet : Rattachement de chaque salarié à un métier
- Septembre : Communication individuelle du descriptif du métier et du classement dans l'emploi occupé
- Octobre/Novembre : Période de recours et d'ajustemement en cas de litige

Pour bien intégrer l'ensemble de la méthode de la nouvelle classification , la **CFDT** vous invite à consulter notre dossier N°1.

Les 23 grandes familles de métier Framatome

Vous trouverez en **vert** les métiers finalisés et mis en réserve et en **rouge** les métiers en cours de discussion ainsi que pour chaque métier le nombre de salariés rattachés.

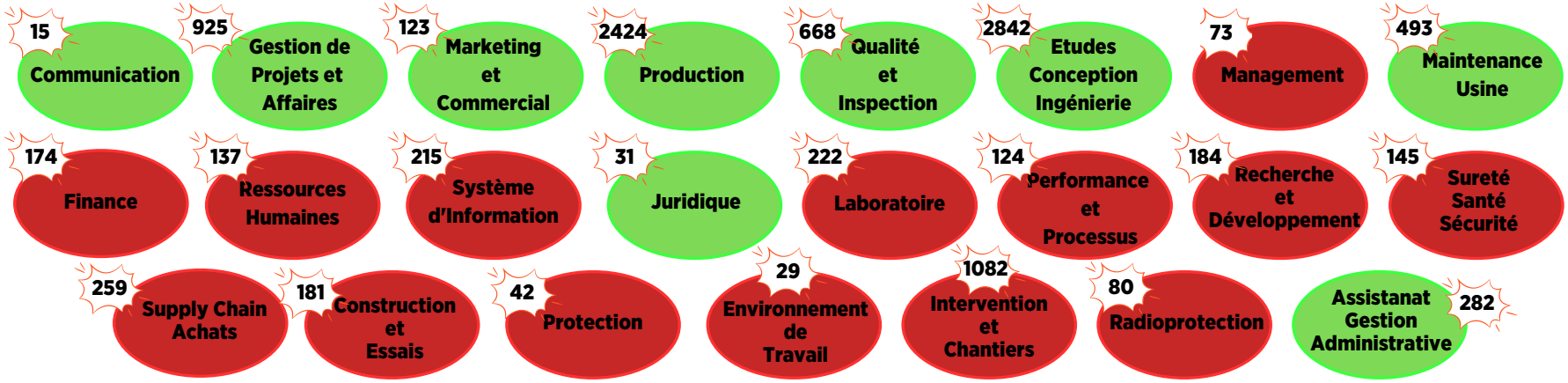

Dans chaque famille vous retrouverez votre emploi associé à une classe et un groupe d'emploi ainsi qu'une cotation.

Découvrez quelques exemples...

Cfdt: **Framatome**

Exemple pour la famille Etudes Conception Ingénierie avec emploi Ingénieur d'études

Ingénieur d'études niv.1

Réaliser un travail d'ingénierie de niveau de complexité faible ou moyen. Le niveau d'expérience nécessite le support ponctuel d'un personnel plus expérimenté

6	7	7	6	5	6	37

Suivant le référentiel présent dans le dossier N°1,la cotation de l'emploi occupé cumul 37 points ce qui donne une nouvelle classification **F-11**

Ingénieur d'études niv.2

Réaliser des travaux d'ingénierie de niveau de complexité moyen à élevé.

7	8	7	6	5	6	39

La cotation de l'emploi occupé cumul 39 points ce qui donne une nouvelle classification **F-11**

Ingénieur d'études niv.3

Réaliser des travaux d'ingénierie de niveau de complexité moyen à élevé.

8	8	8	6	5	6	41

La cotation de l'emploi occupé cumul 41 points ce qui donne une nouvelle classification **F-12**

Ingénieur d'études niv.4

Réaliser des travaux d'ingénierie complexes.

8	8	8	7	6	7	44

La cotation de l'emploi occupé cumul 44 points ce qui donne une nouvelle classification **G-13**

Le total de point est le résultat du cumul des points de chaque critère (complexité de l'activité, connaissance, autonomie, contribution, encadrement-coopération et communication)

Exemple pour la famille Etudes Conception Ingénierie avec emploi Responsable Technique

Responsable technique niv.1

Piloter dans un domaine technique, une activité d'ingénierie et/ou d'industrialisation sur un projet simple

7	7	7	6	6	6	39

Suivant le référentiel présent dans le dossier N°1,la cotation de l'emploi occupé cumul 39 points ce qui donne une nouvelle classification **F-11**

Responsable technique niv.2

Piloter une activité d'ingénierie et/ou d'industrialisation sur un ou des projet(s) simple(s)

7	7	8	6	6	7	41

La cotation de l'emploi occupé cumul 41 points ce qui donne une nouvelle clasification **F-12**

Responsable technique niv.3

Piloter des activités d'ingénierie et/ou d'industrialisation sur un projet complexe

7	7	8	7	7	8	44

La cotation de l'emploi occupé cumul 44 points ce qui donne une nouvelle classification **G-13**

Responsable technique niv.4

Piloter des activités d'ingénierie et/ou d'industrialisation sur un projet complexe ou grand projet

8	8	8	7	7	8	46

La cotation de l'emploi occupé cumul 46 points ce qui donne une nouvelle classification **G-**

Responsable technique niv.5

Diriger les études d'ingénierie et/ou d'industrialisation dans plusieurs domaines techniques pour un grand projet

8	8	9	8	8	8	49

La cotation de l'emploi occupé cumul 49 points ce qui donne une nouvelle classification **H-15**

Directeur technique projet

Diriger les activités d'ingénierie pour un grand projet

9	8	9	9	9	9	53

La cotation de l'emploi occupé cumul 53 points ce qui donne une nouvelle classification **H-16**

Cfdt: Framatome

Exemple pour la famille Production avec emploi Soudeur

P4-060 — Soudeur niv.1

Réaliser l'assemblage des ensembles et sous-ensembles métalliques

2	3	2	2	1	2	12

Suivant le référentiel présent dans le dossier N°1,la cotation de l'emploi occupé cumul 12 points ce qui donne une nouvelle classification **A-2**

P4-059 — Soudeur niv.2

Réaliser l'assemblage des ensembles et sous-ensembles métalliques moyennement complexes

3	3	2	3	2	2	15

La cotation de l'emploi occupé cumul 15 points ce qui donne une nouvelle classification **B-3**

P4-058 — Soudeur niv.3

Réaliser l'assemblage des ensembles et sous-ensembles métalliques parfois complexes

3	4	3	3	2	2	17

La cotation de l'emploi occupé cumul 17 points ce qui donne une nouvelle classification **B-4**

P4-057 — Soudeur niv.4

Réaliser l'assemblage des ensembles et sous-ensembles métalliques essentiellement complexes

4	4	4	3	3	2	20

La cotation de l'emploi occupé cumul 20 points ce qui donne une nouvelle classification **C-5**

P4-053 — Soudeur niv.5

Assister les équipes de soudage et de support de production dans les opérations de soudage

5	4	4	4	4	3	24

La cotation de l'emploi occupé cumul 24 points ce qui donne une nouvelle classification **C-6**

Exemple pour la famille Qualité et Inspection avec emploi Inspecteur

Q1-003 — Inspecteur niv.1

Réaliser la surveillance des activités de fabrication (chez les fournisseurs) et/ou de montage et de maintenance

5	5	4	5	4	5	28

Suivant le référentiel présent dans le dossier N°1,la cotation de l'emploi occupé cumul 28 points ce qui donne une nouvelle classification **D-8**

Q1-004 — Inspecteur niv.2

Réaliser la surveillance des activités de fabrication (chez les fournisseurs) et/ou de montage et de maintenance dans un contexte complexe

6	6	6	5	5	6	34

La cotation de l'emploi occupé cumul 34 points ce qui donne une nouvelle classification **E-10**

Q1-005 — Inspecteur niv.3

Réaliser la surveillance des activités de fabrication (chez les fournisseurs) et/ou de montage et de maintenance dans un contexte complexe et incertain

7	7	7	6	5	7	39

La cotation de l'emploi occupé cumul 39 points ce qui donne une nouvelle classification **F-11**

Q1-006 — Inspecteur niv.4

Réaliser la surveillance des activités de fabrication (chez les fournisseurs) et/ou de montage et de maintenance dans un contexte complexe et incertain (+ rôle de référent)

7	8	7	7	6	7	42

La cotation de l'emploi occupé cumul 42 points ce qui donne une nouvelle classification **F-12**

Q1-007 — Coordinateur inspection

Coordonner, pour les activités d'inspection, l'interface avec un projet, une entité ou une BU

8	7	8	7	6	7	43

La cotation de l'emploi occupé cumul 43 points ce qui donne une nouvelle classification **G-13**

Cfdt: Framatome

Exemple pour la famille Intervention et Chantiers avec emploi Intervenant

Intervenant opérateur						
Réaliser des interventions sous la responsabilité d'un chargé de travaux						
3	4	2	3	2	2	16

Suivant le référentiel présent dans le dossier N°1,la cotation de l'emploi occupé cumul 16 points ce qui donne une nouvelle classification B-4

Agent de base chaude et entrepôt						
Réaliser les activités de logistique, décontamination et traitement des déchets						
4	4	4	4	2	2	20

La cotation de l'emploi occupé cumul 20 points ce qui donne une nouvelle classification **C-5**

Intervenant technicien de maintenance outillages						
Coordonner et réaliser des interventions sous la responsabilité de l'encadrement de chantier						
5	6	4	2	3	2	22

La cotation de l'emploi occupé cumul 22 points ce qui donne une nouvelle classification **C-6**

Intervenant chargé de travaux						
Coordonner et réaliser des intervention sous la responsabilité de l'encadrement de chantier						
5	5	3	3	3	3	22

La cotation de l'emploi occupé cumul 22 points ce qui donne une nouvelle classification **C-6**

Intervenant chef d'équipe						
Coordonner et réaliser des interventions sous la responsabilité de l'encadrement de chantier						
5	5	4	4	4	3	25

La cotation de l'emploi occupé cumul 22 points ce qui donne une nouvelle classification **D-7**

Intervenant chef de poste						
Piloter des interventions sous la responsabilité de l'encadrement de chantier						
6	5	4	4	5	4	28

La cotation de l'emploi occupé cumul 28 points ce qui donne une nouvelle classification **D-8**

Intervenant référent technique						
Piloter des interventions sous la responsabilité de l'encadrement de chantier						
6	6	6	4	4	5	31

La cotation de l'emploi occupé cumul 28 points ce qui donne une nouvelle classification **E-9**

Le projet **Frame** entre donc dans la dernière phase, toutefois de nombreux sujets restent en suspend, la **CFDT** continuera à défendre et à porter les revendications suivantes :

- **Valorisation des fonctions transverses** (Correspondant Informatique, Acheteur délégué, SST…) et double fonctions (chaudronnier/soudeur, remplaçant de chef d'équipe, etc…) soit en augmentant le nombre de point de l'emploi occupé soit en valorisant par une prime mensuelle dédiée.
- **Mise en place d'un dispositif de reconnaissance individuelle applicable à tous les salariés de Framatome et des filiales**. Ce dispositif nous permettrait de suivre la progression de carrière et de promotion individuelle, de donner des perspectives d'évolution et de développement professionnel au sein d'un même emploi. Ce dispositif serait un complément du système de classification prévu au Titre 5 de l'accord de branche du 07 février 2022. La **CFDT** milite pour que les salariés expérimentés (séniors) bénéficient d'une reconnaissance et d'un développement individuel complet par le biais de la formation, le but étant que chacun puisse maintenir et adapter ses compétences aux évolutions des métiers et continuer ainsi d'évoluer tout le long de sa carrière.

Cfdt: Framatome

LES IMPACTS LIÉS À LA NCCNM

Avec la mise en oeuvre de la Nouvelle Convention Collection Nationale, la **CFDT** a posé des lignes rouges reprises par la Direction Générale, à savoir :

- La conservation de toutes les dispositions qui ne sont pas impactées par la NCCNM
- Le maintien des rémunérations
- Négocier pour éviter la dénonciation de certains accords par la Direction
- Garantir le bon niveau de négociation pour les accords centraux (niveau central) et les accords locaux (au périmètre des établissements)

Balayons ensemble les principaux thèmes que nous devrons traiter !

Les classifications :

Dans la nouvelle convention les catégories socioprofessionnelles disparaissent : ce qui impacte nos accords centraux et locaux, les usages et les notes unilatérales de la Direction.

~~OETAM~~

~~Niveaux & Coefficients~~

~~Ingénieurs Cadres~~

~~Ouvriers~~
~~Agent de maitrise~~
~~Administratifs~~
~~Technicien~~

~~5 positions de P1 à P3C~~

Au 1er janvier 2024

18 classes d'emplois / 8 groupes d'emplois

Les Non-Cadres de A1 à E10

Les Cadres de F11 à I18

Les références aux notions supprimées vont donc être adaptées pour pouvoir être appliquées en 2024. Cela représente plus de 129 accords, usages et notes à vérifier/modifier !

Cfdt: Framatome

La prime d'ancienneté :

La nouvelle prime d'ancienneté est adaptée à la nouvelle classification qui repose sur dix-huit classes d'emploi. Son champ d'application demeure identique. La prime d'ancienneté bénéficie ainsi uniquement aux salariés des groupes d'emplois A à E (non-cadres) ayant au moins trois ans d'ancienneté et dans la limite de 15 années d'ancienneté, au prorata de l'horaire de travail. Le montant de la prime répond à la formule suivante [(valeur du point REGA x taux en %) x 100] x nb années étant précisé que la base de calcul spécifique est égale à la valeur du point négociée annuellement au niveau territorial, multiplié par le taux en pourcentage.
Ce taux est variable selon le nombre de points, il va de 1,45% mini (6 à 9 points) à 3,3% maxi (34 à 36 points)

Pour la **CFDT**, l'enjeu est majeur : c'est l'occasion de remettre de l'équité pour tous les salariés **Framatome**. En effet, actuellement chez **Framatome**, la situation est complexe et disparate : il y a différents calculs en fonction des groupes fermés historiques et des différentes conventions territoriales.

Nos revendications portent sur 3 axes :

- Maintien du calcul pour les groupes fermés
- Mise en place d'un calcul pour tous les autres salariés, en fonction de grilles de salaires minimums au sein des 14 établissements et filiales de **Framatome** - **objectif : faire mieux que la convention** !
- Le calcul s'effectuerait donc sur le mini de ces grilles en définissant l'ancienneté et son taux

Autres dispositions :

Nous devrons également étudier les sujets suivants :

- Temps de travail :
  - Habillage/Déshabillage
  - Travail de nuit
  - Travail exceptionnel de nuit (hors Romans)
  - Travail exceptionnel jour férié
  - Travail exceptionnel Dimanche
  - Equipes successives
  - Equipes de suppléance
  - Astreintes
  - Temps partiel
  - Déplacements professionnels
  - Forfait jours
- Congés et Absences :
  - Jours évènements familiaux
  - Absence enfants malades
  - Compte Epargne Temps
  - Congés supplémentaires : +1 jour pour les salariés au forfait jour
  - Maladie
- Astreinte : la **CFDT** souhaite qu'un socle commun, défini en central, soit négocié afin de permettre plus d'équité.
- Passage cadre du fait de l'affectation à un emploi coté à partir de F11 : nous revendiquons que cela se fasse sur accord du salarié.
- Retraite complémentaire : à date le sujet est en attente de précision...

Cfdt: Framatome

CONCLUSION

Vous l'aurez compris, les sujets en lien avec la mise en place de la nouvelle convention collective sont conséquents et vont demander énormément de temps aux négociateurs. De l'analyse des négociations à la coordination des dispositions sur les territoires, la tâche est lourde pour que le passage au 1er janvier 2024 se fasse dans les meilleurs conditions.

La **CFDT** reste confiante pour trouver des compromis afin d'améliorer le "pacte social" des salariés !
Toutefois, nous serons particulièrement prudents et vigilants sur certaines dispositions comme la prime d'ancienneté, les passages cadres et la reconnaissance individuelle.

Le planning des réunions de négociation reste soutenu pour les mois à venir.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail cfdtframatome@gmail.com

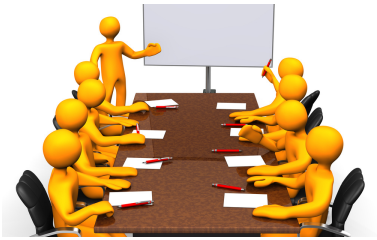

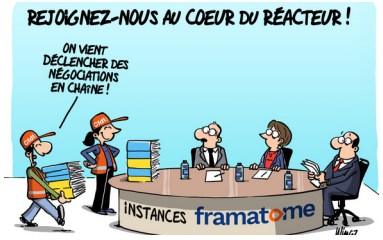

L'équipe CFDT Framatome

1ER SYNDICAT au sein de framatome

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !

Contact : cfdtframatome.fr CFDT FRAMATOME cfdtframatome@gmail.com